

Master mention Droit International et Droit Européen parcours-type Droit des Libertés (cursus normal et programme franco-québécois)

Droit international



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Droit
international
européen et
comparé



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Code RNCP : 36113

Spécificités

Un parcours bi-diplômant avec l'Université de Laval (Québec) en deuxième année de master permet à l'étudiant d'accomplir un semestre dans chaque université afin d'obtenir les deux diplômes.

L'étudiant admis sur le programme franco-québécois pourra obtenir à l'issue de son cursus le Master mention Droit international et européen, parcours-type Droit des libertés, délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et la maîtrise en droit délivrée par l'Université Laval. Le semestre 3 est réalisé à l'Université Toulouse 1 Capitole et le semestre 4 à l'Université Laval de Québec.

Le Master 2ème année Droit international et européen, parcours-type Droit des libertés, programme franco-québécois, est organisé sur deux semestres. Le semestre 3 se déroule à l'Université Toulouse 1 Capitole et le semestre 4 à l'Université Laval (Québec). Les enseignements proposés au semestre 4 à l'université de Laval s'articule autour d'enseignement en Droit fondamental, en méthodologie, des

séminaires et des travaux de recherche. Le nombre de places proposées est limité.

Objectifs

Les semestres 1 et 2 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit international, privé et public, en droit de l'Union européenne, général ou matériel, en droit européen des libertés et en droit comparé. Par des cours généraux ou spécialisés, portant sur des thématiques classiques ou nouvelles, l'enseignement couvre tous les champs d'appréhension juridique de la dimension extérieure.

La première année de master a pour objectif de donner aux étudiants une solide formation en droit international et en droit européen, tant en droit privé qu'en droit public. **Les semestres 3 et 4** dispensent une formation permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences en droit des libertés. Il forme les étudiants à la maîtrise des systèmes de protection des droits de l'homme et des droits et libertés fondamentaux ainsi qu'à la connaissance des droits et des libertés fondamentales protégés, tant en droit national, en droit européen qu'en droit international.

Savoir-faire et compétences

Aptitude à comprendre les champs juridiques du droit international et du droit européen dans ses diverses dimensions.

Maîtriser les sources et les systèmes de protection des droits fondamentaux (dimensions européennes et constitutionnelles); maîtriser les divers types de contentieux européens et nationaux qui permettent leur mise en œuvre.

Pour plus d'informations, consultez la [fiche RNCP](#) (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit international sur le site France Compétences.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la **plateforme nationale des masters** monmaster.gouv.fr/ **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole,

l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*....)
- les [taux de réussite en fin de master](#)

Inscription

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [ICI](#)

Candidater en 2nde année de master :

[Solliciter une admission](#)

[Calendrier de dépôt des demandes d'admission](#) via l'application eCandidatures

Et après...

Insertion professionnelle

Les débouchés professionnels sont : **les professions libérales (barreau), la magistrature, les autres métiers de la justice et du maintien de l'ordre, les concours administratifs, mais également des postes dans des organisations non-gouvernementales, les institutions européennes et internationales. Le journalisme peut également être une possibilité.** Il est possible de continuer en **doctorat**.

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Contact Scolarité :

PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Première année de master

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 81

Seconde année de master :

Bureau : AR 129 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd08@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 39 95

Contact scolarité formation continue

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

 International

Programme

Organisation

PROGRAMME 2023 / 2024 :

L'action de formation en 1ère année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 462h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 192h CM + 39h TD

UE 1 – 132h CM + 27h TD

- Droit international et européen des droits de l'Homme – 33h CM + 13h30 TD

1 matière renforcée au choix :

- Contentieux international – 33h CM + 13h30 TD

- Contentieux de l'Union Européenne – 33h CM + 13h30 TD

2 matières non renforcées au choix (différentes de la matière renforcée) :

- Contentieux international – 33h CM

- Contentieux constitutionnel – 33h CM

- Contentieux de l'Union Européenne – 33h CM

UE 2 – 60h CM (2 options au choix)

- Droit privé comparé – 30h CM

- Droit public comparé – 30h CM

- Droit pénal international et européen – 30h CM

UE 3 – Langue vivante (1 choix valable pour l'année)

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD

SEMESTRE 2 – 192h CM + 39h TD

UE 4 – 132h CM + 27h TD

- Droit international public – 33h CM + 13h30 TD

- Droits fondamentaux de l'Union européenne – 33h CM + 13h30 TD

- Droit constitutionnel approfondi – 33h CM

- Droit du marché intérieur – 33h CM

UE 5 – 60h CM (2 options au choix)

- Droit pénal international et humanitaire – 30h CM

- Droit de la nationalité et des étrangers – 30h CM

- Droit des relations extérieures – 30h CM

UE 6 – Langue vivante (même langue que celle choisie au S1)

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD

L'action de formation en 2ème année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 250h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 170h CM

UE 1 – 80h CM

- Théorie générale des libertés fondamentales – 20h CM

- Protection européenne des droits fondamentaux – 20h CM

- Procédure devant les juridictions européennes (CEDH-CJUE) – 20h CM

- Protection comparée des libertés devant les juridictions constitutionnelles – 20h CM

UE 2 – 20h CM

- QCP et libertés – 10h CM

- Autorités administratives indépendantes et libertés 1 – 10h CM

UE 3 – 30h CM

- Juridictions ordinaires et libertés – 20h CM

- Procédure pénale et libertés – 10h CM

UE 4 – 20h CM

- Liberté d'expression et médias – 10h CM

- Bioéthique et libertés 1 – 10h CM

UE 5 – 20h CM

- Droit à la vie privée et à la vie familiale – 10h CM

- Liberté de conscience et de religion – 10h CM

SEMESTRE 4 –60h CM + 20h TD

UE 6 – 30h CM

- Citoyenneté européenne et droits politiques européens – 15h CM

- Juridictions pénales internationales et libertés 2 – 15h CM

UE 7 – 30h CM

- Libre circulation des personnes – 15h CM

- Bioéthique et libertés 2 – 15h CM

UE 8 – 20h TD

- Anglais – 20h TD

UE 9

- 1 voie au choix :

* **Voie professionnelle** : stage (3 mois minimum) donnant lieu à rédaction d'un rapport de stage.

* **Voie recherche** : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du président de l'université

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- **Professeurs des universités** : Bioy Xavier ; Botton Antoine ; Egea Pierre ; Gaillet Aurore ; Gaudin Hélène ; Mastor Wanda ; Touzeil-Divina Mathieu ; Joël Andriantsimbazovina.

- **Maîtres de conférences** : Debaets Emilie ; Gozzi Marie-Hélène ; Ni Chiosain Bairbre ; Schmitz Julia.

- **Intervenants professionnels** : Casadevall Josep ; Delmotte Philippe ; Laurent Christophe ; Magnon Xavier ; Sant-Anna Dahirou ; Tranchant Baptiste.